

**PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE HUNTINGDON**

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Huntingdon du lundi 8 février 2016 à 19h00, en la salle du Conseil sise au 23 de la rue King, lieu ordinaire dudit Conseil et conformément à la *Loi sur les Cités et Villes*, sont présents le maire André Brunette et les conseillers Denis St-Cyr, Rémi Robidoux, Marielle Duhème et Paul André Ricard, formant quorum sous la présidence du maire.

Sont également présentes : mesdames Johanne Hébert, directrice générale et Denyse Jeanneau, greffière.

Sont absents : les conseiller Florent Ricard et Howard Welburn.

---

**Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum**

Le quorum est constaté.

**16-02-08-4024**      **Il est proposé par monsieur Rémi Robidoux  
Appuyé par madame Marielle Duhème  
Et résolu à l'unanimité:**

**Que** le maire André Brunette procède à l'ouverture de la séance extraordinaire du lundi 8 février à 19 h 02.

Adopté

**Lecture et adoption de l'ordre du jour**

**Séance extraordinaire du lundi 8 février 2016, à 19h00, en la salle du Conseil sise au 23, rue King à Huntingdon.**

**ORDRE DU JOUR**

- A) Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum;
- B) Adoption de l'ordre du jour;
- C) Dépôt du rapport du maire sur la situation financière de la municipalité;
- D) Adoption du budget 2016;
- E) Adoption du programme triennal d'immobilisation pour les années 2016-2017-2018;
- F) Adoption du règlement no. 877-2016 établissant les taux de taxation pour l'exercice financier 2016 ainsi que le taux d'intérêt et de pénalité;
- G) Période de questions;

Levée de la séance

---

**Adoption de l'ordre du jour**

**16-02-08-4025**      **Il est proposé par monsieur Denis St-Cyr  
Appuyé par madame Marielle Duhème  
Et résolu à l'unanimité:**

**D'adopter** l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Huntingdon du lundi 8 février 2016 à 19h00 tel que présenté.

Adopté

### **Dépôt du rapport du maire sur la situation financière de la municipalité**

Monsieur le Maire dépose son rapport sur la situation financière de la Ville de Huntingdon et en fait lecture. Il présente les principales orientations qui influenceront le prochain budget. Une copie du rapport a été remise aux membres du Conseil qui en prennent acte.

Son rapport traite notamment des états financiers 2014, du programme triennal d'immobilisation, des indications préliminaires sur les résultats de l'exercice financier 2015, des orientations budgétaires pour l'exercice financier 2016 et du traitement des élus municipaux.

Le texte du rapport du maire sera publié dans le journal municipal «Huntingdon Gazette».

### **Adoption du budget 2016**

**Considérant que** les prévisions budgétaires de la Ville de Huntingdon pour l'exercice financier 2016 sont déposées devant le conseil municipal ;

**Considérant que** la procédure prévue à l'article 474.2 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., chapitre C-19) a été respectée ;

16-02-08-4026

**Il est proposé par madame Marielle Duhème  
Appuyé par monsieur Denis St-Cyr  
Et résolu à l'unanimité :**

**Que** le conseil de la Ville de Huntingdon adopte, telles que présentées, les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2016, totalisant des revenus et des dépenses de 4 080 844 \$.

Adopté

### **Adoption du programme triennal d'immobilisation pour les années 2016-2017-2018**

**Considérant que** le programme triennal d'immobilisations pour les années 2016, 2017 et 2018 est déposé devant le conseil municipal ;

**Considérant que** la procédure prévue à l'article 474.2 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., chapitre C-19) a été respectée ;

16-02-08-4027

**Il est proposé par monsieur Paul André Ricard  
Appuyé par monsieur Rémi Robidoux  
Et résolu à l'unanimité :**

**Que** le conseil de la Ville de Huntingdon adopte le programme triennal d'immobilisations pour les années 2016, 2017 et 2018 tel que présenté.

Adopté

**Adoption du règlement no. 877-2016 établissant les taux de taxation pour l'exercice financier 2016 ainsi que le taux d'intérêt et de pénalité**

**Considérant qu'**un avis de motion du présent règlement a été dûment donné par le conseiller Denis St-Cyr lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 7 décembre 2015;

**Considérant que** les procédures prévues à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19) ont été suivies;

**16-02-08-4028**

**Il est proposé par madame Marielle Duhème  
Appuyé par monsieur Rémi Robidoux  
Et résolu à l'unanimité :**

**D'adopter** le règlement numéro 877-2016 établissant les taux de taxation pour l'exercice financier 2016 ainsi que le taux d'intérêt et de pénalité.

Adopté

**Période de questions**

*Monsieur Marco Pilon : Il félicite le conseil pour le travail effectué pour la préparation du budget. Malgré qu'une augmentation de 1 à 2% aurait permis une réserve, il respecte la décision de ne pas augmenter les taxes.*

**Levée de la séance**

L'ordre du jour étant épuisé;

**16-02-08-4029**

**Il est proposé par monsieur Rémi Robidoux  
Appuyé par monsieur Paul André Ricard  
Et résolu à l'unanimité :**

**Que** la séance soit levée à 19 h 44.

Adopté

---

André Brunette, maire

---

Denyse Jeanneau, greffière